

PROCEDURE DE DEPOT DE CANDIDATURE

BOURSE EIFFEL - VOLET DOCTORAT

I- Eligibilité à la bourse Eiffel

Bourse de niveau Doctorat : doctorant et doctorante de nationalité étrangère de 30 ans ou moins (né après mars 1992) pour une première année de doctorat en cotutelle internationale ou en codirection de thèse, dans les domaines suivants :

- Les sciences et techniques: Biologie et santé, Transition écologique, Mathématiques et numérique, Sciences de l'ingénierie ;
- Les sciences humaines et sociales : Histoire, langue et civilisation française, Droit Sciences politiques, Economie Gestion.

Attention ! Il faut être candidat ou candidate pour la 1ère fois à la bourse Eiffel au volet doctorat (noncumulable avec une autre bourse du gouvernement français).

Dans le cas d'une codirection, l'inscription principale sera à Université Paris Cité.

La bourse Eiffel est attribuée pour une durée de 18 mois en France.

II- Procédure de dépôt de votre candidature - Volet Doctorat

1. Trouver l'école doctorale UP Cité que vous souhaitez intégrer :

La liste des écoles doctorales et leur contact se trouvent sur la page : <https://u-paris.fr/doctorat/les-ecoles-doctorales/>

2. Transmettez votre dossier de candidature par email au pôle Collège des écoles doctorales d'Université Paris Cité : reseau.doctorat.drive@u-paris.fr

Le dossier de candidature se compose des éléments suivants à transmettre au format PDF dans l'ordre suivant :

- 1) Photocopie du passeport (page identité) ou pièce d'identité ;
- 2) Curriculum vitae en français ou anglais (1 à 2 pages) ;
- 3) Copie des relevés de notes des trois dernières années ;
- 4) Diplômes d'études supérieures ;
- 5) Lettre de motivation / PROJET PROFESSIONNEL, rédigé en français ou en anglais (1 à 2 pages) expliquant le choix des études en France par rapport aux études antérieures et la carrière professionnelle future
- 6) Lettres de recommandation de référents académiques mais aussi professionnels (max3 lettres) ;
- 7) Certificat ou diplôme de langue (dans la langue d'étude) ;
- 8) Convention de cotutelle internationale ou une attestation de codirection signée par les parties françaises et étrangères ou tout document attestant d'un projet de

cotutelle ou codirection (en cas de codirection, joindre une lettre signée par les 2 directeurs) ;

- 9) Une présentation du PROJET DE THÈSE et de l'avancement des recherches, rédigée en français ou en anglais (1 à 5 pages). Si possible, justifier d'au moins une communication dans un colloque (citer les références, joindre un extrait) ;
- 10) Appréciation du directeur de thèse (rattaché à UP Cité) sur l'excellence du (de la) candidat(e) et sur la cohérence, la pertinence et le caractère innovant du projet de thèse
- 11) Avis motivé du directeur du laboratoire d'accueil à Université Paris Cité (peut être un simple email)
- 12) Plan de financement global de la thèse

3. Etude de votre dossier par l'école doctorale

Suite à la réception de votre dossier, l'école doctorale émettra un avis motivé sur votre candidature, qu'elle rajoutera à votre dossier pour transmission au Collège des écoles doctorales pour évaluation et classement des demandes.

4. Transmission des candidatures et du classement par le Collège des écoles doctorales au Service des Relations Internationales.

5. Résultats annoncés le 1^{er} décembre.